

VIEILLES-MAISONS

Inaugurations de la salle polyvalente et de la cantine scolaire

Samedi dernier, Daniel Leroy, maire de Vieilles-Maisons avait convié le sous-préfet Marie-Dolores Martine-Pommier, le adjoint et président du Conseil général Eric Dollig, le sénateur Jean-Pierre Soud, représentant du Conseil régional Bernard Fournier, le conseiller général Denis Godeau, les maires et élus du canton ainsi que la maire de Coudroy, les présidents de SIRS et les employés, les pompiers, les enseignants, les parents d'élèves, les associations, l'architecte Ferrati et les responsables d'entreprises à l'inauguration officielle des nouveaux locaux du restaurant scolaire appartenant au SIRS Coudroy-Vieilles-Maisons et de la reconstruction de la salle polyvalente.

Après plusieurs années de réflexion et d'études, les municipalités de Coudroy et Vieilles-Maisons ont vu l'aboutissement de la construction de la salle polyvalente ainsi que la reconstruction de la cantine scolaire avec la réfection de la salle polyvalente afin de permettre d'avoir réellement un besoin de la population. La commune est donc aujourd'hui dotée d'un restaurant scolaire plus spacieux et aux normes avec une salle de réception d'une cuisine pour les activités périscolaires et destinée à la vie associative d'une salle pour les activités plus accueillante avec réalisation de gains d'économie d'énergie.

Le premier magistrat de la commune de Vieilles-Maisons a également rappelé que la population avait auparavant investi en un quart de siècle : « En se rapprochant de la commune de Coudroy, cela a permis d'ouvrir des classes de maternelle et d'avoir un gros centre scolaire bien équipé. Les jeunes couples recherchant une qualité de vie qui concilie la proximité de la commune de la vie économique, ils recherchent une école avec un service de garderie et de cantine et nous sommes heureux de cette évolution qui amène de l'activité et de l'animation dans le village », a commenté Daniel Leroy.

En six ans, la population de Vieilles-Maisons a augmenté de 112 habitants avec l'arrivée de jeunes couples et on dénombre 20 enfants de plus à l'école. Le coût de gestion de l'école est passé de 142 € à 156 €. Le coût par élève est passé évoluant de 1 712 € à 1 545 € par élève.

Concernant la salle polyvalente, lieu incontournable de la vie de la commune, elle est régulièrement utilisée par les associations pour leurs réunions, les animations, les fêtes. Elle permet aussi aux habitants de se retrouver en famille pour différents moments de convivialité. « Notre ville avait besoin de rénovation, le manque d'isolation et le vieillissement du chauffage créaient un budget énergie trop élevé. Et les revêtements se faisaient », a rappelé le premier magistrat dans son discours en donnant quelques chiffres pour le coût des travaux : 71 - 88 525 € avec des subventions du Conseil général (28 500 €), du Conseil régional

(13 600 €), de la réserve parlementaire (10 000 €), de la FCTVA (13 755 €), de la charge de la commune, 24 952 € financée par un prêt.

La parole a ensuite été donnée à Marie-Laure Baudouin qui a fait un retour en arrière rappelant notamment la création du SIRS entre les deux communes mettant l'accent sur la concrétisation d'efforts réalisés par les deux municipalités. Quant à Delphine Durst, présidente du SIRS, elle a fait passer quelques messages à travers son discours et a rappelé l'histoire d'un SIRS. La présidente a également évoqué l'avenir des anciens locaux où pourrait être réalisée une salle d'archives ou une salle informatique. En fin, Eric Dollig a remis la médaille du Conseil général à Daniel Leroy et Marie-Laure Baudouin en leur précisant que c'était un grand plaisir d'avoir pu les accompagner pendant ses réalisations.

Après le vote de la tradition, l'assemblée présente a reçu un morceau du ruban (bleu, blanc, rouge) avec plaisir.